



LE SYNDICAT DES AGENTS DE MAÎTRISE ET DES CADRES

Une BONNE NOUVELLE peut en cacher une MAUVAISE !

L'annonce par la direction du GPU SNCF, des résultats du groupe SNCF, ce jeudi 25 juillet 2024, a été l'occasion d'entendre de bonnes nouvelles quant à la santé financière du groupe (même si toutes les entités du groupe ne sont pas logées à la même enseigne).

- Hausse du chiffre d'affaires à **21,4 milliards d'euros** (+3,4% versus juin 2023) ;
- Un résultat net de **143 millions d'euros** ;
- Hausse de la fréquentation du train ;
- 1^{ère} place de SNCF Voyageurs dans la contribution de ces résultats ;
- Apport de 1,7 milliards d'euros au fonds de concours (pour le financement du réseau) ;
- Un total de **5 milliards d'euros d'investissements** au premier semestre ;
- Réduction de l'endettement ;
- Un taux moyen de la dette inférieur à celui de l'emprunt d'Etat de référence ;
- L'embauche de **12 000 nouveaux collaborateurs** (dont 8 400 en CDI).



Tout cela dans un contexte économique peu favorable, avec des données en amélioration par rapport au premier semestre 2023, qui avait connu une forte grève.

Et pourtant, il a été annoncé un PLAN D'ECONOMIES de 300 millions d'Euros pour le second semestre 2024 !

Pourquoi et quel secteur sera concerné ?

Tout le monde aura bien entendu à l'esprit le message subliminal que la masse salariale pourrait être la variable d'ajustement et par conséquent,



Le PERSONNEL

et lorsque des postes restent vacants six mois de plus, que les départs ne sont pas remplacés, ce sont les salariés des collèges « maîtrise et cadre » qui TRINQUENT !

CFE-CGC FERROVIAIRE demande à la direction SNCF d'étudier d'autres pistes :

- Avec le ralentissement de l'inflation, les prix de nos achats devraient rester contenus !
- La baisse du coût de l'énergie devrait avoir un impact positif sur les comptes du groupe !
- L'arrivée de nouveau matériel, avec plus de capacité, devrait entraîner une hausse de CA !

Bien entendu, ces pistes auront un impact sur les comptes en 2025 et non pas sur le second semestre 2024.

CFE-CGC FERROVIAIRE demande à la direction SNCF d'avoir une vision ambitieuse et motivante, et de ne pas se laisser entraîner dans un objectif à court terme qui démobilise et démoralise les agents.

PARTAGE de la VALEUR

CFE-CGC FERROVIAIRE défend depuis plusieurs mois la mise en place d'une prime de participation.

CFE-CGC FERROVIAIRE considère qu'il est logique que les salariés qui contribuent à l'excellence des résultats puissent être récompensés par un juste partage de la valeur !



CFE-CGC FERROVIAIRE
Notre A.D.N. est de VOUS défendre avec le concept
« gagnant -gagnant » !

Rejoignez-nous !

**AVEC CFE-CGC FERROVIAIRE VOUS N'OBTIENDREZ PAS TOUT ET N'IMPORTE QUOI,
MAIS LA DEFENSE DES DROITS DES MAITRISES ET CADRES, CELA NOUS CONNAIT !
ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORTS**

Valeurs



Adhésion



Avantages



Page Web

